

aint-Pryvé aint-Mesmin





M° Cédric PLÉAU M° Charline REGNIER-PLÉAU



Me Soizic MARION Me Typhaine BOURGEOIS Me Charlotte FENNINGER



OLIVET SUD

Maison de 130 m² habitables environ sur terrain de 1247 m² Chauffage individuel gaz DPE E et F 259000€ dont honoraires de négociation 9000€ TTC (3.60% TTC) à charge acquéreur.

OLIVET (45160)

Terrain à bâtir viabilisé de 827 m² environ Libre constructeur 181 300 € dont honoraires de négociation 6300 € (3,6 % TTC) à charge acquéreur.

NOUS



52, rue de Picardie 45160 OLIVET



Zone des Quinze Pierres 7 avenue du Traité de Rome 45750 SAINT-PRYVÉ-SAINT-MESMIN



02 38 63 54 41

Du lundi au vendredi : 8h-20h Le samedi : 9h-13h



pleau.olivet@notaires.fr

Sommaffemmaire Sommaffemmaire

3 Édito

4 15 Actualités

5 Jeunesse

8 Trésorerie

9 11 CCAS

13 Médiathèque

15|17 DOSSIER L'urbanisme à Saint-Pryvé

18 19 Associations

20 Retour sur le conseil municipal

21 C'Passé

22 Agenda

Directeur de la publication : Thierry Cousin, Maire.

Réalisation : Alexandre Riboulot, Bénédicte Launay, Colin Huppenoire,

service communication.

E-mail : communication@saint-pryve.fr **Conception :** La Fabrique de Com.

Crédit photos: Mairie de St-Pryvé St-Mesmin (sauf mentions).

Impression: Imprimerie Ollivier

Régie publicitaire : Editions Municipales de France - 01 48 48 70 70

Dépôt légal à parution.

Imprimé sur papier issu d'une gestion responsable des forêts

Mairie de Saint-Pryvé Saint-Mesmin

215, route de Saint-Mesmin • 45750 Saint-Pryvé Saint-Mesmin

Tél. : 02 38 22 63 63 • Fax : 02 38 66 20 56

E-mail: mairie@saint-pryve.fr

www.saint-pryve.com



Édito

Chères Pryvataines, Chers Pryvatains,

J'espère que, malgré les contraintes liées à la COVID 19, chacun d'entre vous a pu passer de bonnes vacances. La seconde partie de cette année ne sera pas forcément la plus facile. De nombreux commerces et entreprises ont été atteints

de plein fouet, mettant à mal leur trésorerie et, par là même, leur existence.

Grâce à la Métropole et au Conseil Départemental, quelques commerces de notre commune ont pu bénéficier, avec notre aide, d'une subvention leur permettant, je l'espère, de passer ce cap délicat.

Toute la nouvelle équipe municipale a pris à cœur ses nouvelles tâches, aidée par les anciens. Ainsi, la préparation de la rentrée scolaire s'est déroulée au mieux et de nouvelles classes, pour la quatrième année consécutive, vont ouvrir, faisant baisser mathématiquement le nombre d'enfants dans chacune des classes et permettant aux enseignants d'exercer dans de meilleures conditions.

L'aménagement de la place Clovis est prévu courant 2021 et l'assistance à maîtrise d'ouvrage a été désignée début juillet, nous permettant de commencer à y travailler. Dès les premières esquisses réalisées, une réunion publique sera tenue à la salle des fêtes de façon à échanger avec vous et être le plus proche possible de vos attentes et notamment des riverains de la place.

La médiathèque a ouvert le 6 juillet comme prévu et remporte un grand succès. J'en profite pour remercier Stéphanie, sa responsable ainsi que l'équipe d'agents et bénévoles pour leur large implication à cette réussite.

J'espère vous retrouver nombreux le samedi 5 septembre à l'occasion du forum des associations.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Thierry COUSIN, Maire de St-Pryvé St-Mesmin









Attention au monoxyde

Avec le froid, les chauffages d'appoint font leur apparition et l'aération du logement est plus rare... Environ 5 000 personnes sont victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone chaque hiver (dont 9 intoxications sur 10 se déroulent dans l'habitat). La vigilance est donc de mise!

Le monoxyde de carbone, qu'est-ce que c'est ?

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore et inodore, qui se répand très vite. Très toxique et asphyxiant, il est indétectable. Il peut être mortel en moins d'une heure après l'inhalation. Le monoxyde de carbone, autrement appelé CO, provoque l'intoxication en se fixant sur les globules rouges et en les empêchant de se déplacer dans l'organisme.

Dans quel cas ce propage-t-il?

En général, une fuite de monoxyde de carbone se produit à cause d'un appareil mal entretenu ou mal utilisé; cependant de nombreuses causes peuvent amener à sa propagation. En effet, la concentration du CO est due aux appareils de chauffage ou de cuisson fonctionnant au bois, au gaz, au

charbon, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol. Les appareils à vérifier :

- · la cuisinière,
- · le chauffe-eau et la chaudière,
- le chauffage d'appoint (non électrique),
- · le poêle,
- la ventilation (une mauvaise ventilation du logement peut entraîner l'accumulation de monoxyde de carbone),
- brasero/barbecue,
- moteur de voiture (lors de trafics importants ou de sortie de parking sousterrain), moteur de moto ou d'appareil de bricolage.

Pourquoi ne pas installer un détecteur dans votre habitation ?

Comment détecter les symptômes pour prévenir une intoxication au monoxyde ?

Les symptômes d'une intoxication sont les suivants : maux de têtes, nausées, vomissements.

Dans ces cas-là, évacuez les lieux et appelez

les urgences en composant le 15 ou le 112 et ne réintégrez pas les lieux sans l'accord du professionnel. Aérez immédiatement les pièces de l'habitat, après avoir éteint les appareils de chauffage si possible.

Quels sont les gestes pour éviter une intoxication ?

Chaque année, il est conseillé de faire vérifier ses installations de chauffage par des professionnels. D'autres gestes peuvent diminuer, voire éviter les risques:

- Aérez chaque pièce 10 minutes par jour.
- Des détecteurs permettent de prévenir en cas de concentration de monoxyde de carbone dans l'air mais ils n'évitent pas les intoxications.
- Respectez le mode d'emploi des appareils à combustion.
- Faire ramoner le conduit de cheminée.
- Ne jamais se chauffer avec le four ou avec des panneaux radiants.
- Les groupes électrogènes s'installent en dehors du logement : surtout pas dans le logement !
- Eteignez le moteur de voiture dans le garage.
- Ne pas boucher les aérations.
- Mettre le chauffage d'appoint au maximum 2 h d'affilée.



Une rentrée pas comme les autres...

La population scolaire est, depuis quelques années, en augmentation. Ainsi, le nombre d'enfants pryvatains scolarisés se situe autour de 650 pour cette rentrée 2020. De ce fait, une ouverture de classe a eu lieu au groupe scolaire des Sablons et une autre en élémentaire à l'école Hervé Bazin. En

conséquence, il y aura donc, à la rentrée 2020-2021, 13 classes dans chaque groupe scolaire pryvatain, soit 5 maternelles et 8 élémentaires et **26 classes sur la commune.** Un beau score pour une ville comme la nôtre, dynamique et attractive.

Rythmes scolaires MATERNELS & ÉLÉMENTAIRES GROUPES SCOLAIRES DES SABLONS ET HERVÉ BAZIN

Lundi	7h3o > 8h3o	8h30 > 12h	12h > 13h45	13h45 > 16h15	16h15 > 18h30
	Garderie	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	Garderie
Mardi	7h3o > 8h3o	8h30 > 12h	12h > 13h45	13h45 > 16h15	16h15 > 18h3o
	Garderie	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	Garderie
Mercredi	7h30 > 18h30 ALSH				
Jeudi	7h30 > 8h30	8h30 > 12h	12hoo > 13h45	13h45 > 16h15	16h15 > 18h30
	Garderie	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	Garderie
Vendredi	7h30 > 8h30	8h30 > 12h	12h00 > 13h45	13h45 > 16h15	16h15 > 18h30
	Garderie	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	Garderie

Prestation payante

Jeunesse

• EISM : reprise des activités de l'École d'Initiation Sportive Municipale pour le 1er trimestre 2020/2021 le mercredi 7 octobre à 15h30 au gymnase de la Belle Arche. Renseignements et inscriptions au Forum des Associations le 05/09 ou le 07/10 sur place.

ALSH 3/14 ans: reprise des accueils de loisirs 3/10 ans le mercredi à partir du 2 septembre 2020 (horaires d'accueil en fonction de l'évolution du protocole sanitaire du Ministère).

Vacances de la Toussaint 2020 : inscriptions jusqu'au 09/10/2020 sur votre portail famille à l'onglet "réservations".

Vacances de Noël 2020 : toutes nos structures d'accueils seront fermées du 21/12 au 24/12/2020 inclus. Ces services seront ouverts du 28/12 au 31/12/2020 (avec fermeture à 17h30 le 31/12).

État civil

Ils sont nés

- SENECHAL Jade, 17/05/2020
- · CHATEIGNER Côme, le 21/05/2020
- HIÉ Agathe, le 14 juin 2020

Ils nous ont quittés

• RODIN Camille, 67 ans

Jean-Marc Gault

Erratum

Dans notre dernier dossier sur présentons nos excuses.

la nouvelle équipe municiple, Monsieur Jean-Marc Gault, conseiller municipal, a été omis. Nous lui

Portrait

Monsieur Gault, conseiller municipal, **a ouvert**, en tant que doyen, le 1er conseil municipal de la mandature le 23 mai 2020.

Né à St-Pryvé, il est issu d'une famille pryvataine depuis plusieurs générations. Son père fut adjoint au maire et lui-même était conseiller municipal sous la mandature de Monsieur Alain Dosdat.

"Lorsque l'on m'a proposé d'intégrer l'équipe municipale, j'ai pris un temps de réflexion mais la conduite des affaires municipales menée par Thierry Cousin m'a incité à accepter le poste de conseiller."

Actuellement retraité, il a exercé la profession de comptable fiscaliste avant d'évoluer au poste de conseiller d'entreprise.

Il a été trésorier de l'école de musique sous la présidence de Michel Perrault et apporte actuellement, chaque année, son aide au déroulement du Téléthon.





Végétaux sous surveillance

Afin de **respecter les espaces** réservés aux végétaux, merci de bien vouloir déposer les pots de fleurs ou autres plastiques dans les poubelles du cimetière réservées à cet effet.

Un petit rappel du règlement du cimetière concernant les plantations

Les terrains ayant fait l'objet de concession sont entretenus par les concessionnaires ; les ouvrages doivent être maintenus en bon état de propreté, de conservation et de solidité. Faute de satisfaire aux obligations de sécurité, les travaux seront effectués d'office aux frais des concessionnaires ou de leurs ayants-droit. Les plantations ne peuvent être faites et se développer que dans les limites du terrain concédé. Elles doivent toujours être disposées de manière à ne pas gêner la

surveillance et le passage; elles doivent être élaguées dans ce but et, si besoin, abattues à la première mise en demeure : elles ne doivent pas dépasser 50 cm de hauteur.

Dans le cas où il ne serait pas déféré à cette mise en demeure dans un délai de 3 mois, le travail sera exécuté d'office aux frais du concessionnaire ou de ses ayants droit.

En raison des dégâts causés aux sépultures voisines, la plantation de tout arbre ou arbuste, est interdite sur le terrain concédé.

L'Administration municipale pourra enlever les gerbes de fleurs naturelles et offrandes déposées sur les tombes lorsque leur état nuira à l'hygiène, la salubrité et le bon ordre sur les parties communales.

Du miel pryvatain

55 kg de miel pryvatain on été récoltés le 16 juillet. 2h suffisent pour effectuer cette manœuvre. La veille de la récolte, il faut mettre des protections pour éviter que les abeilles ne puissent aller sur la partie haute de la ruche dans laquelle le miel est récupéré par 2 agents du centre technique municipal et un pryvatain.

La mairie possède entre 4 et 5 ruches, installées dans selon les années et la mortalité des abeilles. Il faut compter **12 kg de miel** par hausse et nous effectuons une récolte par an. D'ordinaire, les enfants des écoles viennent participer à la récolte mais, cette année, la présence de la COVID empêche les récoltes publiques...

Et les frelons asitatiques?

Cette année, peu de nids prédateurs de l'abeille, ont été repérés et seulement 2 ont été détruits dans la commune. Il y a des années où l'on peut compter jusqu'à 24 destructions de nids. Nous pouvons donc considérer que c'est une bonne année pour nos amies les abeilles !!!



Sport

Pour les seniors

Nous avons repris le sport pour les seniors (APE) jeudi 25 juin, par une marche de 10h à 11h.

Mercredi 1^{er} juillet, le CCAS et le service des sports ont organisé une séance de marche de 10h à 11h, avec un groupe de 11 seniors. 3 éducateurs encadraient les sportifs afin de respecter les mesures de sécurité. Ils ont formé 3 groupes distincts : un groupe en marche lente avec 4 participantes, un autre en marche normale avec 4 participantes et le dernier en marche rapide avec 3 participantes.

Mardi 21 juillet à 10h, le CCAS a organisé un atelier gratuit de lâcher prise par le mouvement et la musique au domaine de la Trésorerie pour les 60 ans et +.

QUELQUES INFOS

Les paniers de basket sont réapparus dont un neuf, remplacé pour cause de dégradation lors de la rouverture du plateau

Un nouveau ressort pour

un jeu enfant vandalisé au niveau du Lac a été

Un filet de jeu enfant usagé a été changé sur la plaine de la Belle Arche.

Reprise des activités APE seniors début octobre.



Appel aux dons de laine

Cette année, la marche rose aura lieu dimanche 11 octobre. Les organisateurs, toujours à la recherche de nouvelles idées pour apporter gaieté, convivialité et nouveauté à cet évènement important, ont eu l'idée d'habiller le mobilier urbain (yarn bombing) sur les pistes empruntées par les marcheurs de tricots en laine allant du rose au violet pendant tout le mois d'octobre.

Si vous souhaitez participer au "yarn bombing", vous avez jusqu'au 9 septembre pour confier vos pelotes au CCAS, 20 place Clovis, 02 38 51 09 10, ccas@saint-pryve.fr

Les marcheurs roses, pour lutter contre le cancer du sein, auront l'occasion d'arpenter 3 parcours selon leurs capacités ou désirs : 3, 5 ou 10 km.

La participation est de 10€ et gratuite pour les enfants de moins de 12 ans. 1 tee-shirt, 1 collation et 1 pin's seront offerts. Toutes les recettes iront à la ligue contre le cancer. Alors, n'oubliez pas vos baskets!

Renseignements et inscriptions au o6 12 60 o5 23 ou maisondesassociations@saint-pryve.fr

Nouveau commerce

une rotisserie à Saint-Pryvé

Une rôtisserie s'installe non loin du caviste, du primeur et du poissonnier. Dans un camion américain, Amstrad, venez acheter votre cochon ou poulet rôtis!

Le camion se placera le long du mur du cimetière.

La rôtisserie sera ouverte les vendredis, samedis et dimanches toute l'année.

Mairie

Ils arrivent...



Direction générale des services

Romain Soulas, directeur général des services depuis fin 2014 a cédé sa place à **Cécile Drezen-Venard** qui, après sa dernière expérience en Normandie, revient dans sa région natale.



Communication et évènementiel

Après l'obtention de son BTS communication en alternance, Colin Huppenoire laissera sa place d'apprenti en communication à **Pierre Delahaye** qui sera parmi nous pendant 2 ans.



Ressources humaines

Stéphanie Nicolas, responsable du service depuis un peu plus d'un an, part pour de nouvelles aventures et sera remplacée

par Véronique Masson,

finances et moyens généraux. Elle sera assistée par Pauline Boirot (ci-contre), gestionnaire ressources humaines.



Vincent Montembault

Artiste photographe-matiériste. "C'est dans le détail de la matière brute oubliée, cachée, ignorée que j'ai photographié des objets graphiques qui m'enchantent".

Thierry Hardoin

Photographe de rue. "Amateur depuis l'âge de 17 ans, c'est en 2013 que j'ai découvert la photo de rue qui doit raconter une histoire, capter une émotion, un regard, capturer une lumière, dégager une atmosphère".

Patrice Gandin

Photographe en noir et blanc. Importance du cadrage et de la composition, respect du sujet, recherche esthétique, vision poétique sont quelques-unes des caractéristiques des photos de Patrice Gandin.

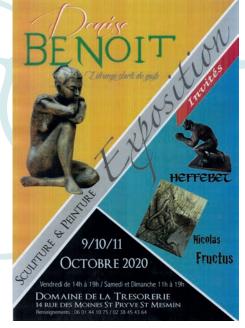


Eléanore-Victoire Jouan

Décoration, transformation de mobilier. "A une période de ma vie, j'ai fait le choix d'exprimer mes ressentis au travers de la transformation, la peinture, les patines des meubles et la modernisation des fauteuils que je façonne à mon idée".

Du vendredi 25 au dimanche 27 septembre au domaine de la Trésorerie, 14 rue des Moines. Entrée libre et gratuite.

Domaine de la **Vrésorerie**



Expo Denise Benoit

Aux œuvres inédites de Denise Benoit artiste qui aura marqué son époque et dont on croit tout connaître, s'ajoute l'invitation

de 2 artistes : le dessinateur et illustrateur Nicolas Fructus qui vous emmènera à la découverte de mondes d'anticipation inventés par les écrivains visionnaires Jules Verne et HP Lovecraft et le sculpteur Heffebet qui a fait ses classes auprès de Denise Benoit et Ferenc Nagy.

Du vendredi 9, 14h-19h au dimanche 11 octobre, 11h-19h (samedi et dimanche) au domaine de la Trésorerie.

Histoires de voir

Les aplats énigmatiques et colorés de Jean-François **Lemoult** contrastent avec les grains et matières sur toiles de Nadège Raineteau, où des histoires de voyages et de rencontres se croisent et se décroisent. Déjà emporté par vos émotions, vous vous laisserez ravir par les huiles arborescentes d'Agnès Frattini qui se détachent de leur châssis pour se mouvoir sur des tissus, comme des histoires qui s'envolent autour des Boiseaux de Véro Lombard, assemblages de matériaux naturels et bois flottés collectés sur les plages ligériennes.



dimanche 18 octobre vendredi 23 au dimanche 25 octobre, au domaine de la Entrée libre du 19h, un peu plus

Expo peintures/ sculptures

Léa, Artiste Peintre

Aujourd'hui, je me délivre d'une réalité en créant un autre univers au-delà du réel. Pour moi, la ressemblance avec le sujet n'existe pas. Il devient un prétexte pour s'évader, afin d'exprimer ses propres émotions.

Anne-Marie TURBAT-LAM

Peintre autodidacte depuis une dizaine d'années, je travaille principalement à l'huile sur toile, au couteau de façon figurative tirant vers l'abstrait.

Du vendredi 29 octobre, 14h3o-18h3o au dimanche 1er novembre, 10h30-18h3o (samedi et dimanche) au domaine de la Trésorerie.

















Le CCAS

Annulation du repas annuel des seniors offert par la municipalité

Face à la crise sanitaire exceptionnelle que nous traversons, M. Le Maire et l'équipe municipale ont le regret de devoir annuler le repas des seniors qui a lieu traditionnellement au mois d'octobre.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine et, en attendant, prenez bien soin de vous !

L'équipe du CCAS.





Le CCAS se mobilise pour faciliter l'accès au numérique pour tous!

L'accès aux outils numériques consiste à faciliter l'utilisation d'internet pour les démarches administratives ou la gestion des boîtes mails...

Nouveau à St-Pryvé : permanence numérique pour tout public

Depuis le mois de juin, des permanences numériques individualisées gratuites sont proposées 2 jeudis après-midi par mois à l'espace Simone Veil.

Un **médiateur numérique** est à disposition pour vous **accompagner dans vos démarches administratives** sur internet (déclaration CAF, inscription pôle emploi, création d'un compte, envoi d'email, prise de RDV en ligne, accès au portail famille sur le site de la mairie...).

Les rendez-vous seront à prendre auprès du CCAS **dès la fin du mois d'août** pour les permanences qui auront lieu les jeudis 27/08, 10/09, 24/09, 08/10, 22/10, 5/11, 19/11, 3/12 et 17/12 de 14h à 17h.

Poursuite des ateliers numériques pour les seniors

Les ateliers d'initiation au numérique vous aideront à vous familiariser avec l'ordinateur, la tablette, le **smartphone** en vous enseignant comment communiquer par mail, faire des recherches sur le net, écrire des courriers, suivre vos comptes en ligne, retoucher des photos...

Vous êtes **débutants ou peu expérimentés.** Le CCAS propose, dès le mois de septembre, des ateliers thématiques le mercredi après-midi pour apprendre à se familiariser avec ces outils.

Inscription au trimestre. Afin d'être à l'aise avec les outils vous aurez la possibilité de **poursuivre les ateliers sur l'année.** Les places sont limitées.

Tarif: 20 € par trimestre.

Ateliers de perfectionnement

"Ordinateur et Smartphone un duo à connaître".

Ces ateliers s'adressent aux personnes qui utilisent déjà les outils numériques mais **qui souhaitent se perfectionner**. Ils auront lieu, à partir de début octobre, le vendredi après-midi, sur 8 séances, par petits groupes, animés par un bénévole.

Tarif : 20 € pour les 8 séances.

Renseignements et inscriptions au CCAS, 20 place Clovis, 02 38 51 09 10 ccas@saint-pryve.fr

La semaine bleue

"Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire. Un enjeu pour l'après COVID"

(thème national)

La Semaine Bleue, semaine nationale des retraités, aura lieu du 5 au 11 octobre 2020.

A l'occasion de la semaine nationale des retraités et personnes âgées, le CCAS de Saint-Pryvé Saint-Mesmin propose, aux seniors de la commune, des activités physiques et de détente, afin de favoriser la mobilité, le bien-être physique et psychologique et le bien vieillir en général.

5 au 11 octobre

- Une marche bleue, aura lieu le mardi 6
 octobre à 10h au lac de Bel Air. Différents
 circuits seront proposés. Inscription obligatoire
 auprès du CCAS.
- Des ateliers d'art-thérapie démarreront le mardi 6 octobre à 14h (lieu indiqué au moment de l'inscription). Inscription obligatoire auprès du CCAS.

Tarif: 30 € pour 8 séances de 2h.

"L'art-thérapie par les arts plastiques" (mandalas, collage, peinture, pastels...) est une manière de **prendre soin de soi.** Elle apporte de la détente tout en se faisant plaisir par la créativité.

L'art-thérapeute tient compte des besoins, accompagne et met en confiance, dans un environnement bienveillant permettant l'entraide et le bien-être. Ces ateliers seront animés par Chantal JOUSSET art-thérapeute.

• Des ateliers de lâcher prise par le mouvement et la musique démarreront le mercredi 7 octobre à 10h30 (lieu indiqué au moment de l'inscription). Inscription obligatoire auprès du CCAS.

Tarif: 10 € pour 6 séances

Ces ateliers seront animés par Marie Kassel, éducatrice sportive, diplômée du CNSM (Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris).

Passionnée par le langage du corps au travers du mouvement, elle propose des exercices en musique et en douceur libérant des émotions et des tensions qui ont pu être notamment vécu lors de cette période difficile.



20 place Clovis 02 38 51 09 10 ccas@saint-pryve.fr



Recherche de bénévoles...

...pour les ateliers d'alphabétisation



Le CCAS recherche des bénévoles pour donner des cours individuels de français auprès de personnes souhaitant apprendre notre langue ou se perfectionner.

Le CCAS met à disposition une salle, un ordinateur, des outils, un partage d'expérience au sein d'une équipe.

Si vous avez envie de donner de votre temps, de vivre une expérience humaine enrichissante, merci de prendre rendez-vous avec l'espace social.

20 place Clovis à St-Pryvé Tél. : 02 38 51 09 10, Mail : ccas@saint-pryve.fr

Conférence

Le pôle action sociale petite enfance, en partenariat avec l'EPE d'Olivet, propose à tous une conférence:



Comment faire de nos émotions des alliées ?

TRISTESSE - PEUR – COLÈRE – JOIE – SOLITUDE – RIRE ...

Animée par Céline LEDOUX, Psychologue clinicienne.

Mardi 22 septembre 2020 de 20h30 à 22h30

Auditorium de l'ESPACE LEO LAGRANGE

Gratuit. Réservation obligatoire sur www.epe45.fr

Renseignements : contact@epe45.fr ou o9 81 22 99 23 et o6 58 99 45 45



La rentrée du RAM sous le signe des nouveautés

Le Relais d'Assistantes Maternelles est un service communal gratuit à destination des parents employeurs d'une assistante maternelle agréée indépendante, des futurs parents à la recherche d'un mode d'accueil, des assistantes maternelles indépendantes, des gardes d'enfants à domicile et des assistants familiaux.

Le RAM propose aux parents :

- Un accompagnement dans la recherche d'un mode de garde (mise à disposition de la liste des assistantes maternelles de la commune).
- Des informations concernant leur rôle d'employeurs.

Il propose aux assistantes maternelles et aux candidats à l'agrément :

- des renseignements sur les conditions d'agrément, le statut (contrat de travail, congés...).
- Des informations sur leurs droits et devoirs.
- Un soutien dans leur pratique professionnelle (conférences inter RAM, rencontres professionnelles avec les RAM de la Métropole, partenariat avec des intervenants...).

Une matinée est consacrée aux temps de rencontres et d'échanges avec les assistantes maternelles et les enfants qui leurs sont confiés.

A partir de septembre le RAM intégrera un nouvel espace au sein des locaux de l'ancienne bibliothèque située 10 place Clovis. Cet espace sera, dorénavant, un lieu polyvalent intergénérationnel qui accueillera petits et grands autour de nombreuses activités.

Auparavant, le RAM était installé dans les locaux de la Halte-garderie La Farandole qui devient une micro-

crèche à la rentrée de septembre. Une nouvelle animatrice pour le RAM **Audrey Salvo Garrigue**, éducatrice de jeunes enfants, a été recrutée afin de remplacer Corinne Destouches qui assure la direction de la micro-crèche.

A compter du 15 septembre, chaque mardi matin (hors vacances scolaires) de 9h à 11h3o, Audrey, la nouvelle responsable du RAM, qui a travaillé auparavant en RAM itinérant et en direction de multi accueil, proposera des ateliers d'éveil pour les enfants et leurs assistantes maternelles. Au programme : motricité, éveil musical, cuisine, jeux de transvasement permettront aux jeunes enfants de développer leur motricité et leur créativité.

L'animatrice assurera des temps de permanence pour répondre aux questions administratives des usagers:

- mardi de 13h à 17h
- Mercredi de 9h à 12h et de 13h à 17h
- Vendredi de 13h3o à 16h3o

Contact ram@saintpryve.fr ou 06 14 15 21 98

La médiathèque

ANIMATIONS

Papier

par le théâtre avec un nuage de lait

Samedi 26 septembre à 17h

Pour les enfants de 8 mois à 3 ans.

Un conte de papier pour pop up, origami, ombres chinoises et autres petits plaisirs...

À l'auditorium de l'espace Léo Lagrange.

Gratuit mais réservation obligatoire au 02 38 66 05 93.



La médiathèque c'est...

Nouveau DVD

- · L'inscription gratuite pour tous.
- 15 documents au choix parmi les livres, magazines et disques pour 4 semaines + 2 dvd pour 2 semaines.
- Deux liseuses avec plus de 100 titres chacune (classiques, romans contemporains, romans policiers, documentaires, science-fiction et fantasy).
- République du Centre, confortablement installé.
- Internet sur place à partir de nos ordinateurs ou du vôtre (Wifi gratuit).
- La réservation de documents en rayon depuis notre site internet www.bibliotheque-saint-pryve.net
- Une boîte de retour située à côté de l'entrée pour rendre vos documents en dehors des heures d'ouverture.
- · Des animations tout au long de l'année.





É(mot)ions

Du 5 au 17 octobre

Une **exposition** sur le thème des émotions, des livres, des jeux, un atelier avec Auriane Thibaud, psychomotricienne, et un spectacle de contes, en partenariat avec l'association Livres de Jeunesse en

Exposition: en visite libre aux heures d'ouverture de la médiathèque.

Atelier: réservé aux enfants de Saint-Pryvé inscrits à la médiathèque, renseignements et inscription auprès des bibliothécaires.

Jeux: en utilisation libre aux heures d'ouverture de la médiathèque, en accueil de groupes. Les je 🔌 acquis avec l'aide la CAF et du REAAP 45



Spectacle: Matias et la mère du soleil par la conteuse, chanteuse et musicienne Magda Lena Gorska.

Matias et la mère du soleil

par la conteuse, chanteuse et musicienne Magda Lena Gorska.

Samedi 10 octobre à 17h

Pour les enfants à partir de 6 ans.

Une plongée au cœur de l'univers poétique des derniers nomades d'Europe qui vivaient en harmonie avec la forêt et vénéraient le chant des oiseaux. Magda Lena nous entraîne dans leur sillage par sa parole rieuse et jubilatoire, par ses chants tsiganes, polonais et ukrainiens. Avec son héros, un jeune tsigane appelé à devenir roi, nous partons sur les routes sinueuses du monde, à bord de la roulotte qui cahote au rythme de la vie.



À l'auditorium de l'espace Léo Lagrange.

Inscription obligatoire au o2 38 66 o5 93 ou bibliotheque@saint-pryve.fr

Programmation culturelle 4e trimestre 2020

31 **OCTOBRE** ET 1^{ER} **NOVEMBRE**

EXPO-VENTE PLAYMOBIL

Pour la 4e fois, l'association Playmo du Sud vient nous rendre visite et nous régaler de ses quelques 5000 figurines exposées en dioramas féériques, historiques, animaliers...

Vous étiez plus de 7000 visiteurs en 2019. Nous vous attendons encore plus nombreux en 2020!

Le principe est le même : L'atelier customisation

vous permettra de réaliser votre propre figurine, et la boutique, d'acheter des Playmobil neufs en boîtes ou à l'unité ainsi que des pièces détachées...

Une tombola vous fera gagner de belles boîtes et des Playmobil géants.

Un Playmobil sera offert toutes les 100 entrées et une boîte toutes les 1000 entrées.

Vous pouvez suivre l'actualité de l'association Playmo du Sud sur facebook



Partagez et diffusez cet événement familial incontournable à tous vos proches! Playmo du Sud vous fera passer un bon moment entre amis ou en famille.

Samedi 31 octobre 9h-18h Dimanche 1er novembre 9h-17h.

Salle des fêtes, place du 11 Novembre.

Entrée libre et gratuite.





NOVEMBRE

CABARET "CINÉ SHOW"

La troupe parisienne Comiquanti revient pour vous offrir ce spectacle dédié au **Cinéma.** De Borsalino à Singin' in the rain, de James Bond à Zorro, de Rabbi Jacob à Sister act, de West side story à Grease, des Parapluies de Cherbourg à Moulin Rouge..., tous les plus **grands classiques** du cinéma français et international dans un show visuel, hommage au 7e art!



Une assiette de mignardises et un verre vous sont offerts avec votre place. Bien sûr, rien ne vous empêche de vous approvisionner par la suite au bar moyennant une petite contribution...

Une soirée dansante suivra le spectacle alors, ne partez pas tout de suite après la fin du spectacle!

Tarif normal: 15€

Tarif réduit : 10€ (handicapé, demandeur d'emploi,

bénéficiaire du RSA, étudiant). Gratuit pour les - de 12 ans.

Billetterie en ligne 1 mois avant la manifestation. Vente sur place dans la limite des places disponibles.

Samedi 7 novembre à 20h30 à la salle des fêtes, place du 11 Novembre.

Dossier

L'urbanisme à Saint-Pryvé Saint-Mesmin

Le rôle du service urbanisme et foncier est assez obscur pour beaucoup ; c'est pourquoi nous vous proposons de faire la lumière sur ses missions et son utilité pour les pryvatains.



L'urbanisme, c'est qui?

Le service est composé de 2 agents :

- Déborah Bouilly, responsable du pôle urbanisme et foncier.
- Paola Pinto, responsable du service état civil et affaires générales et assistante du service urbanisme et foncier.

Ce service, c'est quoi?

C'est travailler sur de l'urbanisme opérationnel, de planification et sur les affaires foncières de la commune.

L'urbanisme opérationnel consiste à :

- assurer les relations avec les particuliers et les professionnels de l'immobilier public (constructeurs, géomètres, architectes, particuliers) et informer notamment sur la faisabilité des projets, les démarches, les documents à fournir.
- Conseiller, informer et aider les administrés préalablement au dépôt de dossier.
- Instruire administrativement et techniquement les demandes d'autorisation du droit des sols (permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager, certificats d'urbanisme...). C'est-à-dire? Vérifier le respect du code de l'urbanisme, du Plan Local d'Urbanisme (PLU), du Plan de Prévention du Risque d'inondation (PPRI), voire d'autres règlements connexes, rédiger un arrêté ou un certificat dans le respect des règles de

droit et, à l'issue du chantier, vérifier sur le terrain la conformité des travaux.

- **Réaliser des visites de chantier** et contrôler la conformité des constructions au regard des autorisations délivrées.
- Suivre les contentieux (construction illégales, non conformes à l'autorisation délivrées...).
 - Procéder à des statistiques mensuelles nommées SITADEL et les transmettre à la préfecture.

Mener à bien ces missions implique d'avoir certaines connaissances juridiques, techniques et architecturales, a in s i qu'une bonne compréhension des plans et de la représentation spatiale.

La planification

La planification urbaine regroupe l'essentiel des documents qui organisent l'aménagement de l'espace sur le territoire. Elaborés en collaboration avec Orléans Métropole qui a la compétence depuis 2017, ils permettent de :

- **contrôler** l'évolution des territoires et maîtriser leur développement urbain.
- **Donner un cadre** aux projets d'aménagement.

Ces documents sont issus d'études, de procédures juridiques et financières, de textes législatifs et réglementaires mis en œuvre par les services de l'État et Orléans Métropole en lien avec la commune (élus et agents du service urbanisme foncier).

Les affaires foncières

Les affaires foncières désignent ce qui est relatif aux "fonds de terre", à leur exploitation, à leur imposition. C'est donc pour le service :

- instruire les déclarations d'intentions d'aliéner (rien de "fou" dans ce terme qui est le nom du document remis à la mairie par les notaires lors d'une vente, afin de savoir si elle veut acheter, "préempter" le bien ou non).
- · Être en relation avec les notaires.
- Suivre dans la partie juridique les ventes et acquisitions faites par la commune.
- Travailler en relation avec le service foncier de la Métropole qui a la compétence sur la voirie (propriété de la commune néanmoins).
- **Préparer, participer à la Commission** Communale des Impôts Directs (CCID).

Travailler au service urbanisme et foncier c'est aussi :

- assurer le suivi des dossiers d'enquêtes publiques élaborées par d'autres collectivités.
- Traiter les dossiers en lien avec le code de l'environnement, le code de la construction et de l'habitation.



Le PLU, c'est quoi?

C'est un règlement communal ou local qui sert à faire appliquer le droit des sols. Il a une valeur juridique basée sur le code de l'urbanisme. Le PLU de St-Pryvé a été approuvé le 12 juillet 2011, révisé le 26 octobre 2012 et modifié le 5 avril 2016.

De quoi est-il composé?

- D'un rapport de présentation.
- · D'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).
- · Des documents graphiques.
- Des orientations d'aménagement.
- Des emplacements réservés.
- Des éléments de paysage.
- D'une étude au titre du code l'environnement.
- · D'annexes telles que (liste des Servitudes d'Utilité Publique, schéma des réseaux d'eau potable, eaux usées et pluviales, classement sonore des infrastructures de transport terrestre, PPRI, plans et sites archéologiques).

Vous le retrouverez dans son ensemble sur www.saint-pryve. com, rubrique "vie locale", "urbanisme".

Le PADD, c'est quoi?

Le Plan d'Aménagement et du Développement Durable est un des documents constitutifs du dossier du PLU. Il définit les grandes orientations d'urbanisme et d'aménagement retenues par la commune, notamment, en vue de favoriser le renouvellement urbain, de préserver l'environnement et de favoriser la qualité urbaine et architecturale. En bref, il est l'outil principal par lequel la commune organise le développement de son territoire et encadre les droits du sol.

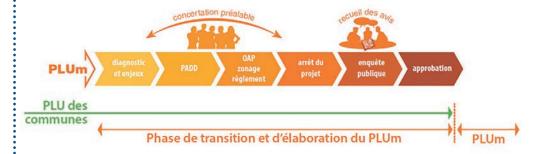
Afin de réaliser ces objectifs, plusieurs points sont à prendre en compte:

- Trouver un équilibre entre niveau de population et risque d'inondation.
- Ouvrir à l'urbanisation des zones enclavées dans la partie urbaine
- Diversifier l'offre de logements.

2331

C'est le nombre de dossiers traités par le service urbanisme depuis 2014.

en 2014.



- · Valoriser l'espace naturel de la pointe de Courpain et l'entrée de ville Ouest (Saint-Nicolas). Ce dernier point a été réalisé.
- Valoriser les espaces boisés classés.
- Protéger le bâti ancien.
- Inciter au maintien des activités agricoles.
- · Créer de nouveaux jardins agricoles.
- Pérenniser les emplois.
- Conforter la Place Clovis.
- Conforter la fonction des pôles d'équipements existants.
- Adapter les équipements existants (mise aux normes d'économie d'énergie dans le respect de la loi Grenelle 1).
- Renforçer l'offre d'équipements dans certains secteurs (ce point a été bien avancé par la création d'une halle, d'une salle des associations sur le site de la Belle Arche et d'une salle de danse).
- · Améliorer l'accessibilité des équipements.
- Faciliter l'usage des modes de transports alternatifs à la voiture.
- · Améliorer les conditions de circulation et d'accès à l'ensemble des quartiers.
- · Améliorer les conditions de stationnement.

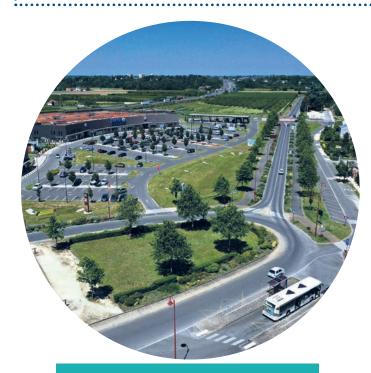
Le PADD est accessible sur www. saint-pryve.com, rubrique "vie locale", "urbanisme".

Le PLUm, c'est quoi?

Parmi les nouvelles compétences transférées au 1er janvier 2017 à la Métropole par la réforme territoriale, se trouve celle de **l'aménagement de l'espace communautaire.**

Le 11 juillet 2017, le Conseil Métropolitain a prescrit l'élaboration du plan local d'urbanisme de la métropole (PLUm). C'est le document qui est destiné à remplacer les PLU des villes de la Métropole et ce, dès lors qu'il sera approuvé puisqu'il est encore en cours d'élaboration.

La période de crise sanitaire a paralysé la phase de transition et d'élaboration du PLUm et a donc retardé sa validation.



Les photos vues du ciel qui illustrent ce dossier ont été réalisées au mois de mai lors de la venue de Jean-Baptiste Courtois, gérant de "Drone Elevation". Ces vidéos serviront à faire un film de la ville que nous mettons en ligne début septembre

Le PPRI, c'est quoi?

Située en zone inondable, la ville de St-Pryvé est soumise au Plan de Prévention du Risque d'Inondation (PPRI) qui évalue les zones pouvant subir des inondations et y instaure des remèdes techniques, juridiques et humains pour y faire face. Il définit aussi les règles de constructibilité dans les différents secteurs susceptibles d'être inondés et se structure en 3 grandes parties :

- La note de présentation comprenant la description du phénomène naturel "inondation par débordement d'un cours d'eau et rupture de digues", des zones inondables et des niveaux atteints, l'analyse des enjeux des territoires menacés par les inondations et la méthode d'élaboration du zonage réglementaire.
- · Les plans de zonage réglementaire.
- Le règlement s'appliquant sur chacune des zones réglementaires.

Vous pouvez y accéder sur **www.saint-pryve.com**, rubrique "vie locale", "urbanisme".



La période de crise sanitaire COVID-19

Le service a continué d'assurer ses missions pendant toute la durée du confinement. Cependant, conformément aux ordonnances relatives à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période, les demandes n'ont pas pu donner lieu à des décisions.

Le service, après concertation avec M. Le Maire, a **continué à procéder aux instructions** des demandes. Aussi, toutes ont été délivrées à l'issue de cet épisode inédit.

Les agents ont ainsi traité **52 dossiers** pendant la pandémie.

Quand consulter le service urbanisme et foncier ?

Dès lors que l'on fait des **travaux chez soi**, il faut le signaler en mairie. Si vous êtes dans l'illégalité, vous risquez alors des amendes, de l'emprisonnement, voire la démolition de l'objet illégal.

A qui s'adresser, pour quoi?

Quelle que soit la demande, vous devez vous adresser à **Paola Pinto, à l'accueil** de la mairie qui saura vous conseiller. Pour les dossiers plus complexes, elle vous prendra rendez-vous avec Déborah Bouilly.

Toute
construction
ou modification
de l'aspect
extérieur non
déclarée est
illégale.

Portrait

INTERVIEW | Min Chen, adjointe à l'urbanisme et patrimoine



Quel métier exercez-vous?

Je suis architecte d'intérieur, j'ai fait mes études et obtenu mon diplôme en France à l'institut d'art visuel d'Orléans. J'ai commencé par un stage dans un cabinet d'architecture et, aujourd'hui, je suis passionnée par mon métier. Je travaille sans compter les heures. Comme on dit : "quand on aime on ne compte pas"!

Pourquoi avoir choisi d'être élue?

Vivant à St-Pryvé, j'ai envie de mettre mon savoir-faire au service des habitants et participer activement à la vie de la commune.

Pourquoi êtes-vous adjointe à l'urbanisme?

Depuis 15 ans, je travaille dans le domaine de l'architecture. Ainsi je pratique beaucoup l'urbanisme. Ce qui me plaît dans ce domaine ? La polyvalence, assurer le bien-être de l'Homme et améliorer les rapports sociaux en préservant l'environnement

Depuis quand résidez-vous à Saint-Pryvé?

Je suis arrivée en France en 2000 et je me suis installée en 2016 à Saint-Pryvé. J'ai tout de suite craqué pour cette charmante commune pour sa qualité de vie, ses espaces verts, sa tranquillité et sa proximité du centre-ville d'Orléans.

Nous passons à quelque chose d'un peu plus personnel maintenant. Le principal trait de votre caractère ?

Je suis quelqu'un de serviable et très à l'écoute.

Votre occupation préférée ?

J'aime beaucoup la nature, sortir, voyager, découvrir en général! Je suis également passionnée de photographie.

Votre spécialité culinaire favorite?

J'aime beaucoup les plats typiques et conviviaux des traditions françaises comme un bon bœuf bourguignon par exemple. Cependant, je ne suis pas très forte dans ce domaine... (rires). Avec le temps cela viendra!



www.saint-pryve.com

Comité jumelage Reinfeld

Conférence

Le Comité de jumelage Saint Pryvé-Reinfeld organise, comme chaque année à la rentrée, une conférence concernant l'histoire de nos deux pays. Sébastien BERTRAND, professeur d'histoire contemporaine et spécialiste de l'Allemagne, a choisi le thème suivant :

L'armée allemande, de 1934 à nos jours. Du soldat de la Wehrmacht au "citoyen en uniforme"

La conférence aura lieu à l'auditorium à 20h30 le vendredi 25 septembre 2020. Elle sera illustrée par un diaporama. La distanciation sociale sera appliquée si elle est encore d'actualité.

Entrée libre.



El Tango Argentino

Cours de découverte du Tango Argentin **gratuit et sans engagement** à la salle des fêtes de St-Pryvé St-Mesmin lundi 7 septembre de 20h à 22h avec un danseur professionnel argentin. Venez seul(e) ou en couple!

Dans le respect des recommandations sanitaires liées au covid.

Nous vous attendons nombreux.

Laissez vous tenter par cette belle danse riche et sensuelle. Il n'y a que le premier pas qui compte!

Infos: 06 31 63 59 41/06 37 30 48 12, eltangoargentino45@gmail.com, www. el-tango-argentino-orleans.fr



Galerie Pryvée



L'association Galerie Pryvée vous donne **rendez-vous** au Forum des associations le 5 septembre pour les inscriptions à l'atelier de sculpture "Terres et Couleurs" animé par Marc Habarnau.

Vous pourrez, ce même jour, **découvrir une exposition** des œuvres réalisées par les élèves de l'atelier dans le local situé rue de la salle des fêtes à Saint-Pryvé.

L'association organise une **visite** à Angers et à l'abbaye de Fontevraud le week-end des 10 et 11 octobre

Si vous êtes intéressés, joindre Roselyne SAÏZ-SOLVES, o6 o1 73 79 73, airsaiz@hotmail.fr

Arpeggio

Comme chaque année, Arpeggio sera présente au Forum des associations qui aura lieu le samedi 5 septembre de 9h à 14h.

L'association ARPEGGIO est une école de musique qui a pour but l'enseignement :

- du piano, de la guitare, de la flute à bec et du chant choral.
- découverte d'univers musicaux (stages, concerts, week-end...)
- cours hebdomadaires pendant les périodes scolaires de septembre à iuin

Les cours ont lieu dans une salle du complexe Léo Lagrange de Saint-Pryvé Saint-Mesmin.

Apprentissage d'un instrument : cours individuel de 30 min, comprenant l'enseignement de l'instrument et le solfège adapté.

Chant choral:

Cours collectif de 2h, le mardi de 20h15 à 22h30, à <u>l'auditoriu</u>m.

Les professeurs et les représentants de l'association seront heureux de vous retrouver au Forum des Associations :

- Yangmei LU TOMCZYK, piano
- Sylvie ECHARD, guitare classique
- Fabien ALIDOR, guitare électrique-folk- basse
- Jeanne LABBE, flute à bec
- Bruno BROUQUIERES, chorale d'adultes

Si vous avez manqué cette date, venez nous retrouver à l'assemblée générale de l'association qui se tiendra lundi 21 septembre, à 20h30 et/ou faire un essai avec les choristes, un mardi soir.

Contact:

asso.arpeggio@gmail.com Présidente : M^{me} Laurence <u>Foulon</u>, 06 31 60 07 44

Retour sur...

Le conseil municipal du 3 juin

> Administration

FIXATION DES INDEMNITÉS AU MAIRE, AUX ADJOINTS ET AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

POUR LA DURÉE DU MANDAT

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte de retenir le montant plafond légal de référence de l'indemnité du Maire et des Adjoints pour déterminer l'enveloppe indemnitaire globale ; fixer l'indemnité de fonction de Maire à 49,14% de l'indice brut terminal soit 1911,25 € bruts mensuels ; fixer l'indemnité des Adjoints au Maire à 19,46% de l'indice brut terminal soit 756,88 € bruts mensuels ; fixer l'indemnité des conseillers délégués à 5,27% de l'indice brut terminal soit 204,97 € bruts mensuels.

> Administration

ORIENTATIONS EN MATIÈRE DE FORMATION DES ÉLUS

Selon l'article L.2123-12 du Code Général des Collectivités Territoriales qui pose le principe du droit à la formation pour les membres des conseils municipaux, il est précisé qu'une formation est obligatoire, au cours de la première année du mandat,

pour les élus ayant reçu une délégation. De plus, dans les trois mois suivant son renouvellement, l'assemblée délibérante détermine les orientations et les crédits ouverts au titre de la formation des élus.

Modalités de suivi de la formation des élus : Au sein du Conseil municipal, le Premier Adjoint, assisté d'un agent du service RH, assure le suivi de la démarche.

M. le Maire valide ensuite chaque demande de formation.

Crédits: Le budget 2020 comprend une enveloppe de 5000 € pour la formation des élus. Ce montant sera révisé chaque année en étant compris, conformément à la réglementation, entre 2 et 20% du montant total des indemnités de fonction.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les orientations en matière de formation des élus ci-dessus désignées.

> Ressources humaines

ATTRIBUTION D'UNE PRIME EXCEPTIONNELLE AUX AGENTS AYANT PARTICIPÉ À LA CONTINUITÉ DES SERVICES PUBLICS PENDANT L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le versement d'une prime exceptionnelle de 300 € aux agents mobilisés en présentiel pour assurer la continuité des services municipaux durant la période de confinement due à l'épidémie de Covid-19.

> Finances

COMPTE DE GESTION 2019

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion établi par le Comptable Public pour le budget principal au titre de l'exercice 2019.

> Finances

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Le Conseil municipal, à l'unanimité : affecte le déficit reporté de la section d'investissement de l'exercice 2019 de 776120,22 € au compte oo1 de la section d'investissement du budget supplémentaire 2020, prélève 1166154,08 € sur le résultat de fonctionnement de l'année 2019 et les affecte en recettes d'investissement du budget supplémentaire 2020, au compte 1068, pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement, affecte le solde du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019, soit 1318677,73 € en recettes de la section de fonctionnement du budget supplémentaire 2020, au compte 002.

Prochains conseils municipaux mercredis 23 septembre et 4 novembre à 19h en salle du conseil.



Passé













L'agenda

Septembre

Mardi 1er

Rentrée scolaire.

Mercredi 2

Reprise des accueils de loisirs 3/10 ans.

Samedi 5

Forum des associations de 9h à 14h au gymnase de la Belle Arche.

Lundi 7

Cours gratuit de découverte du tango argentin de 20h à 22h à la salle des fêtes.

Dernier jour pour donner des pelotes de laine rose/violet au CCAS.

Permanences numériques "aides aux démarches en lignes" de 14h à 17h à l'espace Simone Veil. Rdv au 02 38 51 09 10.

Assemblée générale d'Arpeggio à 20h30.

Conférence "comment faire de nos émotions des alliées ?" de 20h30 à 22h30 à l'auditorium de l'espace Léo Lagrange. www.epe45.fr

Mercredi 23

Conseil municipal à 19h, salle du conseil.

leudi 24

Permanences numériques "aides aux démarches en lignes" de 14h à 17h à l'espace Simone Veil. Rdv au 02 38 51 09 10.

Vendredi 25

Conférence "l'armée allemande de 1934 à nos jours à 20h30 à l'auditorium de l'espace Léo Lagrange. Entrée

Du vendredi 25 au dimanche 27

Exposition de photographies et meubles peints au domaine de la Trésorerie. Entrée libre et gratuite.

Samedi 26

Conte "Papier" à 17h à l'auditorium de l'espace Léo Lagrange. Réservation obligatoire.

Octobre

Vendredi 2

Don du sang de 15h à 19h à la salle des fêtes.

Mardi 6

Marche bleue à 10h au lac

ATTENTION

Programme en fonction de l'évolution sanitaire liée à la COVID-19. Les manifestations sont susceptibles d'être annulées ou adaptées.

au CCAS. Mardi 6

de Bel Air. Inscription

Ateliers

d'art-thérapie à 14h. Lieu indiqué au moment de l'inscription au CCAS.

Mercredi 7

Ateliers lâcher prise par le mouvement et la musique à 10h30. Lieu indiqué au moment de l'inscription au CCAS.

Mercredi 7

Reprise de l'EISM à 15h30 au gymnase de la Belle Arche.

leudi 8

Permanences numériques "aides aux démarches en lignes" de 14h à 17h à l'espace Simone Veil. Rdv au 02 38 51 09 10.

Du vendredi 9 au dimanche 11

Exposition de sculptures et peintures Denise Benoit, Nicolas Fructus et Heffebet. 14h-19h le vendredi, 11h-19h les samedi et dimanche au domaine de la Trésorerie. Entrée libre et gratuite.

Samedi 10

Conte "Matias et la mère du soleil" à 17h à l'espace Léo Lagrange. Inscription obligatoire.

Du samedi 10 au dimanche 11

Visite à Angers et à l'abbaye de Fontevraud par l'association Galerie Pryvée.

Dimanche 11

Marche rose à partir de 9h au gymnase de la Belle Arche.

Du vendredi 16 au dimanche 18

Exposition Histoires de voir, sculptures et peintures de 10 à 19h au domaine de la Trésorerie. Entrée libre et gratuite.

Permanences numériques "aides aux démarches en lignes" de 14h à 17h à l'espace Simone Veil. Rdv au 02 38 51 09 10.

Du vendredi 23 au dimanche 25

Exposition Histoires de voir, sculptures et peintures de 10 à 19h au domaine de la Trésorerie. Entrée libre et gratuite.

Du vendredi 29 au dimanche 1er novembre

Exposition de sculptures et peintures. 14h30-18h30 le vendredi et 10h30-18h30 les samedi et dimanche au domaine de la Trésorerie. Entrée libre et gratuite.

Du samedi 31 au dimanche 1er novembre

Exposition Playmobil de 9h à 18h le samedi et 9h-17h le dimanche à la salle des fêtes. Entrée libre et gratuite.



- Formule du midi Buffet d'entrées - Plat du Jour Fromages ou dessert - Café

Nous vous proposons notre salle de restaurant pour vos événements... Groupe de 20 à 60 personnes

Service Traiteur

02 38 66 31 86

172 Route de St Mesmin 45750 St Pryvé St Mesmin



Jacques FAGOT et Isabelle FAGOT

Agents Indépendants



jacques.fagot@immo-reseau.com www.immo-reseau.com/agent/jfagot 06 82 59 46 34 isabelle.fagot@immo-reseau.com www.immo-reseau.com/agent/ifagot

06 19 66 55 14





CONSEILS

ACHAT / VENTE

COMMERCES
 ESTIMATION

Vous souhaitez VENDRE, ACHETER, FAIRE ESTIMER votre bien immobilier!

Nous sommes à votre disposition, contactez-nous!

9 rue des Bleuets 45750 ST PRYVE ST MESMIN





* Alarme anti-intrusion * Vidéosurveillance Contrôle d'accès Coffre-fort Générateur de brouillard



Installation, Entretien, Dépannage pour particuliers & professionnels

www.alarme-protection.fr

Société certifiée * @ APSAÉ

15 rue Flandres Dunkerque - 45750 ST PRYVE ST MESMIN

02 38 62 39 06











MAÇONNERIE GÉNÉRALE CONSTRUCTION ET RÉNOVATION DANS LE LOIRET



CE PRO EST RECOMMANDÉ PAR SES CLIENTS

* * * * * 9,4/10

16/06/2015 GA118894

Extension de maison

Compétence générale de l'artisan et des ouvriers.

20/05/2015 VG116354

Rénovation maison

Des conseils, de bonnes idées, des échanges avec le client, un travail de qualité, des employés très agréables, un chantier mené à bien avec les résultats attendus.

AVIS CLIENTS SUR www.maconnerie-perdoux-45.fr

Avis clients contrôlés Process certifié ISO <u>20252</u>







AVIS CLIENTS SUR WWW.MACONNERIE-PERDOUX-45.FR

Tél. 02 38 66 78 92 • Impasse des Vignes - 45750 St Pryvé St Mesmin contact@maconnerie-perdoux-45.fr





